

Continuité des soins en EHPAD

ARS Ile-de-France

Besoin de soutien médical en EHPAD : Autour du résident

Examen des personnes repérées comme symptomatiques ou non Covid par l'équipe soignante de l'EHPAD.

Participation à l'astreinte médicale 7j/7 H24 organisée entre les médecins coordonnateurs des établissements et les médecins traitants des résidents ou les médecins libéraux du territoire.

En lien avec **l'astreinte gériatrique ou de soins palliatifs** ou le **SAMU-centre 15** .

- Mobilisation d'outils de conseils à distance (téléphone – télésurveillance - téléconsultation)
- Déplacements pour prise en charge médicale

Communication avec les familles en cas d'aggravation ou de décès en appui à la direction de l'établissement

Certificats des décès

— Besoin de soutien médical aux EHPAD : appui organisationnel, en appui au médecin coordonnateur de l'EHPAD

— **Rédaction des dossiers de liaison d'urgence** manquants, intégrant également les directives anticipées, la personne de confiance et si possible la fiche Pallia urgence

— **En l'absence de médecin coordonnateur, en sus des missions précédentes**

Gestion du Covid 19 :

- Diffusion des protocoles de soins
- Surveillance de l'application des bonnes pratiques : hygiène
- Avis pour les admissions de futurs résidents Covid guéris